

PROCES VERBAL PROVISOIRE DE LA REUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF AU SIEGE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SQUASH




LUNDI 23 MARS 2026 — 19h00/21h00




Membres du Comité Exécutif	Fonction	Présence/Absence
ALVES Estelle	Collège général	Présente
ARCUCCI Jean-Michel	Collège général	Absent
BELLIOT Sabrina	Collège général	Présente
BREVARD Stéphane	Collège général	Présent
BRYGO Vincent	Représentant des arbitres/Trésorier adjoint	Présent
CLAIN Edwin	Représentant des Sportifs de Haut Niveau	Excusé
DE CONTET Thierry	Secrétaire général	Présent (arrivée 19h15)
DUGUE Cindy	Collège général	Absente
DUPIRE Corinne	Collège général	Présente
EZVAN Catherine	Collège général	Présente
FARGEAS Sylvaine	Trésorière	Présente (arrivée 19h31)
FONTANON Dominique	Vice-président	Présent
GOBLET Amandine	Collège général	Présente
LECERF Eric	Médecin	Présent (arrivée 19h21)
MULLER Julien	Président	Présent
PRINCE François	Collège général	Présent
RENAÏ Mehdi	Représentant des entraîneurs	Présent
SALOMON Lydia	Vice-présidente	Absente
SALVETTI Maria	Secrétaire générale adjointe	Absente
VILLARD Enora	Représentante des Sportifs de Haut Niveau	Excusée

Assistent :




Direction Technique Nationale	Fonction	Présence/Absence
COSTE Guillaume	DTN adjoint	Présent
POCHOLLE Jean-Marc	DTN adjoint	Présent
SILVESTRI Eric	DTN	Présent

BOSSON Philippe	DTN adjoint	Présent
Salariés	Fonction	Présence/Absence
BENIZEAU Emile	Responsable administratif et juridique	Présent
VAUZELLE Lucas	Chargé de missions sportives	Présent

Ordre du jour		Info / Pt étape / Vote	Décision	Cf annexe	Référents
1. Délibérations et votes obligatoires	Validation du Quorum	Vote	 Validation du quorum. Vote Présents : 14 Absents : 6 Le quorum (7/20) est atteint	-	Thierry de CONTET
	Approbation des PV des réunions précédentes	Vote	 Le Président Julien MULLER soumet le procès-verbal (PV) de la réunion du Comité Exécutif du 16 janvier 2026 pour approbation. Vote Pour : 13 Abstention : 1 Contre : 0 Le Comité Exécutif approuve le PV de la réunion du 16 janvier 2026 à la majorité.	1	Thierry de CONTET
	Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2026	Pt étape	 Modalités pratiques et organisationnelles : <ul style="list-style-type: none"> - Les formulaires d'inscription à l'AGO ont été adressés en amont aux clubs et associations, Liges et Comités départementaux. - La convocation formelle sera envoyée dans le délai réglementaire de 15 jours avant l'AGO, dès réception des documents certifiés par le commissaire aux comptes. - Le lieu privilégié reste la salle de réunion au siège fédéral (Joinville-le-Pont), sous réserve 	-	Thierry de CONTET/Emile BENIZEAU

			<p>de la validation de la commission de sécurité. Une solution de repli à Joinville-le-Pont a été identifiée.</p> <p> Ordre du jour de l'AGO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approbation du PV de l'AGO précédente - Rapport moral du Président - Rapport d'activité avec différents intervenants - Présentation du bilan financier 2025 par la trésorière et la commissaire aux comptes - Présentation et vote du budget prévisionnel 2026 - Rapport du Comité d'éthique - Questions diverses 		
	Présentation du bilan financier 2025	Vote	<p> La Trésorière Sylvaine FARGEAS présente les résultats de l'exercice 2025, certifiés par le cabinet d'expertise comptable. La certification par la commissaire aux comptes interviendra début avril 2026.</p> <p> Résultats clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultat net comptable : excédent de 98 591 € - Licences : hausse de 2,13 % - Subventions : hausse de 35,7 % (statut olympique, événements internationaux Chartres et Bordeaux) - Vente de prestations / services : hausse de 36 % (formations, inscriptions, refacturations) 	2	Sylvaine FARGEAS

			<ul style="list-style-type: none"> - Charges en hausse de 20 % (événements internationaux, aides aux ligues et associations) - Masse salariale en baisse de 11,6 % - Intérêts et charges financières en hausse de 78 % (emprunts Joinville) <p>✚ Répartition vers les territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aides directes (ligues, tournois PSA, CAHN, Bourses, clubs d'excellence, projets scolaires) : 180 326 € - Licences Ligue / Clubs et rétrocessions : 199 393 € - Total redistribué vers les territoires : 379 719 € - En ajoutant PSF ANS (234 500 €) et Service civique (120 000 €) : 715 219 € reversés au territoire <p>✚ Conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fonds propres de la Fédération augmentent de 35 % ; ils ont plus que doublé depuis 2020. - La Fédération revient à l'équilibre après un exercice 2024 déficitaire. - Félicitations adressées aux responsables de budgets, à l'équipe salariée, aux cadres techniques et à tous les contributeurs. <p style="text-align: center;">Vote</p> <p style="text-align: center;">Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0</p> <p style="text-align: center;">Le Comité Exécutif approuve le bilan financier 2025 à l'unanimité.</p>		
--	--	--	--	--	--

	Présentation du budget prévisionnel 2026	Vote	<p>  Le Président Julien MULLER présente le budget prévisionnel 2026, mis à jour depuis la présentation en Conseil Fédéral de février 2026. </p> <p>  Principaux éléments : </p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des charges et recettes liées à l'ouverture du club de Joinville (impact globalement neutre sur le résultat) - Maintien des axes structurants : aides à l'emploi territorial, reversements comités départementaux et ligues, soutien aux écoles de squash - Maintien du soutien aux promoteurs PSA - Intégration de 5 000 € pour l'activation de la Fondation Squash+ (mécénat / finals PSA) - Nouveau partenariat avec O Connection (relations publiques et régie commerciale) - Participation prévue au Salon des sports de raquette — Paris, avril 2027 - Réflexion ouverte sur la constitution d'une réserve en vue des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 (coûts de déplacement et d'hébergement non couverts par le CNOSF au-delà des quotas d'accréditation) <p style="text-align: center;">Vote</p> <p style="text-align: center;">Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0 Le Comité Exécutif approuve le budget prévisionnel 2026 à l'unanimité.</p>	3	Julien MULLER/Sylvaine FARGEAS
2. Projet Joinville-le-Pont	État d'avancement des travaux	Pt étape	<p>  Rapport de Philippe BOSSON (DTN adjoint) : </p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 6 courts de squash sont entièrement terminés ; la visite d'inspection de la semaine précédente a validé leur conformité. 	-	Julien MULLER/Philippe BOSSON

			<ul style="list-style-type: none"> - Bar, mezzanine et mobilier (fédération + club) livrés sur site. - Quelques ajustements mineurs restent à effectuer par Bouygues dans les vestiaires (cabines endommagées). - Signalétique du club en cours de pose. - Avancement global des travaux : 99 %. <p>🚧 Point bloquant — Commission de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La date de la commission de sécurité (obligatoire pour tout ERP) n'est pas encore fixée. Le blocage est lié aux élections municipales à Joinville : le nouveau maire élu doit désigner un représentant. - Aucun impact majeur n'est anticipé sur le projet fédéral avec la nouvelle équipe municipale. - Objectif optimiste : commission de sécurité mi-avril 2026, puis ouverture dans les jours suivants. - Assemblée Générale électorale du Squash Club Joinville prévue le 6 avril 2026 (en visioconférence, réservée aux adhérents). 		
	Aspects budgétaires — Intégration au budget fédéral	Pt étape	<p>🚧 Le Président présente la structure budgétaire du projet, en attendant la consolidation définitive avec le cabinet comptable (réunion prévue le 1er avril 2026).</p> <p>🚧 Structure des emprunts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crédit Mutuel — Gros œuvre (murs) : 1 000 100 € sur 15 ans - Crédit Mutuel — Aménagement : 550 000 € sur 12 ans 	-	Julien MULLER/Philippe BOSSON

			<ul style="list-style-type: none"> - France Active — Partie associative : 250 000 € sur 7 ans ✚ Subventions obtenues (total : 650 000 €) : <ul style="list-style-type: none"> - ANS / État : 300 000 € - Région Île-de-France : 200 000 € - Mairie de Joinville : 100 000 € - Département : 50 000 € - Solde à débloquer à la livraison (ANS + Région) : environ 100 000 € ✚ Mécanisme comptable : <ul style="list-style-type: none"> - Le résultat budgétaire intègre les dotations aux amortissements (durée 10–50 ans selon les lots) et non les remboursements d'emprunt (environ 180 000 €/an en trésorerie). - Le montant du loyer a été calibré pour maintenir la trésorerie fédérale sans la dégrader, tout en restant absorbable par le club. - L'impact sur le compte de résultat est légèrement bénéficiaire ; l'impact trésorerie sera positif à l'extinction des emprunts (7 ans, 12 ans, 15 ans). 		
	Projet de bail entre l'association Squash Club Joinville et la FFSquash	Pt étape	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Le projet de bail professionnel rédigé par le notaire a été transmis aux membres du COMEX préalablement à la réunion. ✚ Points clés : ✚ Type de bail retenu : bail professionnel (recommandation du notaire et du commissaire aux comptes), plus souple que le bail commercial, protecteur des intérêts de la 	-	Philippe BOSSON/Emile BENIZEAU

			<p>Fédération (absence d'indemnité d'éviction, flexibilité sur les durées).</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Le bien loué comprend les courts de squash aménagés, les vestiaires, le club house et le bar — pas uniquement les murs. ✚ Les éléments mobiliers légers (électroménager, mobilier non fixe) restent à charge de l'exploitant. ✚ L'entretien et le remplacement des équipements fixes pendant la durée du bail incombent au preneur. ✚ Le document présenté constitue une version de travail (mentions en jaune à compléter) ; la version finalisée intégrera les plans et l'état des lieux. ✚ Il est précisé que la version définitive sera plus détaillée et que le modèle juridique est la priorité à valider à ce stade. ✚ Calendrier : <ul style="list-style-type: none"> - Objectif : signature du bail avant l'ouverture du club pour permettre les déclarations d'assurance et les ouvertures de compteurs. 		
3. Championnat de France Elite – Nouvelle Formule	Présentation des trois formules et analyse comparative	Vote	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Contexte : <ul style="list-style-type: none"> - Le Championnat de France Élite devait se tenir fin août au Stade Français, avec des qualifications permettant l'attribution de points PSA. <p>La PSA refusant désormais tout point PSA sur cette compétition (hors satellite séparé), et le Plan Avenir 2032 fournissant un circuit PSA satellite national bien fourni, les qualifications n'ont plus lieu d'être.</p>	-	Mehdi RENAÏ/Lucas VAUZELLE

			<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est de créer un véritable Championnat de France 1re série ouvert aux 32 meilleurs joueurs et joueuses français, sur inscription directe, à l'image des autres séries. ✚ Trois formules soumises au vote : - Formule 1 — Tableau de 32 en ligne : inscription directe des 32 meilleurs classés, 2 matchs le premier jour puis 1 match par jour. Équité totale en nombre de matchs. - Formule 2 — Tableau de 24 (8 protégés + 16) : les 8 meilleurs joueurs entrent au 2e tour, les 16 autres disputent un 1er tour. Protège les têtes de série mais crée une inégalité de matchs. - Formule 3 — Tableau de 32 multi-entrées : 3 niveaux d'entrée. Jugée trop complexe et créant des inégalités encore plus importantes. ✚ Échanges : - François PRINCE soutient la formule 2 (protection des 8 meilleurs, moins de matchs inutiles). Mehdi RENAI et Stéphane BREVARD prônent l'équité du tableau de 32. Estelle ALVES et Catherine EZVAN se prononcent pour le tableau de 32. - Vincent BRYGO soulève la question des arbitres : 4 arbitres budgétisés (dont 2 mutualisés depuis les qualifications supprimées) ne suffisent pas pour 2 tableaux de 32 ; 2 arbitres supplémentaires seront sollicités via Joaquim RISSETTO (responsable arbitrage). 		
--	--	--	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> - Lucas VAUZELLE : Joaquim a été prévenu et attend la décision pour s'organiser ; le budget arbitrage dans l'événementiel sera ajusté en conséquence. - La date du classement de référence pour les inscriptions sera le classement d'août, avec une deadline d'inscription environ 3 semaines avant le tournoi. 		
			Vote		
			Vote – Formule 1 (Tableau de 32 en ligne)		
			Pour : 12		
			Vote – Formule 2 (Tableau de 24)		
			Pour : 0		
			Vote – Formule 3 (Tableau de 32 multi-entrées)		
			Pour : 0		
			La Formule 1 — Tableau de 32 en ligne — est adoptée à la majorité.		
	Calendrier de mise en application	Pt étape	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Rédaction d'un avenant au règlement sportif pour officialiser la nouvelle formule. ✚ Information en priorité aux représentants des Sportifs de Haut Niveau (Enora VILLARD et Edwin CLAIN). ✚ Communiqué officiel à diffuser. ✚ Contact avec le Stade Français (organisateur) et Joaquim RISSETTO (arbitrage) pour adapter l'organisation. ✚ La formule est applicable dès le Championnat de France Élite 2026 (fin août 2026). 	-	Mehdi RENAÏ/Lucas VAUZELLE

Questions diverses	PSA Squash Tour Finals 2026 — Billetterie COMEX	Pt étape	<ul style="list-style-type: none"> ✚ François PRINCE soulève la question des places réservées aux membres du COMEX pour les PSA Squash Tour Finals (compétition organisée à Paris en juin 2026). ✚ Julien MULLER précise que, comme pour les précédents PSP, la Fédération organisera un accueil des membres du COMEX, des présidents de ligues/comités et de dirigeants de clubs (opération « Week-end des Présidents »). ✚ Amandine GOBLET, impliquée dans l'organisation, confirme que la billetterie sera disponible très prochainement. ✚ Julien MULLER souligne que l'événement, porté depuis plusieurs mois en collaboration avec la PSA et PSP, connaît déjà une forte demande depuis les premières communications. 	-	Julien MULLER/Amandine GOBLET
	Fondation Squash+ — Vote de confirmation de la convention d'abritance révisée	Vote	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Il est rappelé que le COMEX avait voté en mars 2024, à l'unanimité, la création d'une fondation abritée « Squash+ » au sein de la Fondation du Sport Français. La mise en application avait été suspendue en attendant l'identification de mécènes. ✚ La dynamique des PSA Tour Finals et l'obtention de la délégation parasquash relancent l'opération. La convention d'abritance type de la Fondation du Sport Français a évolué, nécessitant un nouveau vote. ✚ Modifications principales de la convention : <ul style="list-style-type: none"> - Dénomination de la Fondation abritante : Fondation Henri Stéphane Dour - Nouveau siège social 	-	Julien MULLER/Emile BENIZEAU

			<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance : Comité Exécutif entre 3 et 11 membres (distinction membres de droit / autres membres) - Durée du mandat du président portée à 4 ans renouvelables (contre 2 ans initialement) - Versement minimal de 5 000 € par don, en une seule fois sous 30 jours - Possibilité de mécénat en nature ou de compétences - Ces modifications ne remettent pas en cause l'objet, les missions ni l'esprit de la Fondation. <p>Décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est demandé un délai pour prendre connaissance des documents (envoyés tardivement). Le COMEX s'accorde jusqu'au vendredi 27 mars 2026 pour voter, par scrutin sur Whaller. Emile BENIZEAU enverra le projet initial (mars 2024) en complément pour les membres non présents lors du premier vote. 		
Prochaines réunions	Conseil Fédéral	-	<ul style="list-style-type: none"> La prochaine réunion du Conseil Fédéral aura lieu les 18 et 19 juin 2026 lors du séminaire territorial à Joinville-le-Pont. 	-	Thierry de CONTET/Maria SALVETTI/Emile BENIZEAU
	Comité Exécutif	-	<ul style="list-style-type: none"> La prochaine réunion du Comité Exécutif aura lieu le lundi 25 mai 2026 de 19h à 21h. 	-	Thierry de CONTET/Maria SALVETTI/Emile BENIZEAU
	Assemblée Générale	-	<ul style="list-style-type: none"> La prochaine réunion de l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 25 avril 2026 à Joinville-le-Pont. 	-	Thierry de CONTET/Maria SALVETTI/Emile BENIZEAU

Julien MULLER
Président



Thierry de CONTET
Secrétaire Général



ANNEXES

N° Annexe	Documents correspondants
1	PV de la réunion du 16 janvier 2026
2	Bilan financier 2025
3	Budget prévisionnel 2026